



Les 8 000 communes reportées : pourquoi certaines fermetures du cuivre sont décalées

Alors que le calendrier de fermeture du cuivre semble fixé lot par lot, un phénomène de grande ampleur mérite d'être expliqué : le report de nombreuses communes. Près de huit mille d'entre elles ont vu leur échéance décalée par rapport au calendrier initial. Loin d'être un dysfonctionnement, ce mécanisme de report est une protection prévue par la réglementation. Comprendre pourquoi et comment certaines fermetures sont repoussées éclaire la logique d'ensemble du plan et rassure sur le fait qu'aucune coupure ne survient sans qu'une solution de remplacement existe. Cet article explique ce mécanisme.

Le principe : pas de fermeture sans fibre complète

Le fondement du report tient à une règle simple : Orange ne peut fermer le cuivre dans une commune que si le réseau fibre y est complet et si des offres adaptées sont disponibles. Cette obligation de complétude, fixée par l'Arcep, est appréciée à la date prévue de fermeture. Si, à cette date, la fibre n'est pas déployée sur l'ensemble des locaux de la commune, ou si les offres de remplacement font défaut, les critères ne sont pas réunis et la fermeture doit être reportée à une échéance ultérieure. Le report n'est donc pas une faveur, mais la conséquence mécanique du non-respect des conditions préalables.

L'ampleur du phénomène

Le nombre de communes concernées est considérable : de l'ordre de huit mille ont fait l'objet d'un report de calendrier. Le secrétaire général d'Orange l'a expliqué par la volonté de ne prendre aucun risque de déconnexion d'abonnés, y compris dans des communes pourtant presque intégralement fibrées. Cette prudence traduit une priorité affichée : éviter les « naufragés de la fibre », ces usagers qui se retrouveraient sans solution le jour de la coupure. Plutôt que de tenir un calendrier théorique au prix de coupures risquées, le choix a été fait de reporter dès qu'un doute subsiste sur la continuité de service.

Comment un report est décidé

Le report s'inscrit dans un processus organisé. Lors de la constitution de chaque lot, Orange soumet une liste de communes à une phase de partage avec les opérateurs, les collectivités et l'Arcep. Cette étape permet de signaler les difficultés, insuffisance du déploiement fibre, problèmes opérationnels, et peut aboutir au retrait de certaines communes de la liste initiale. Les motifs sont variés : demande de retrait par le maire ou le délégant, niveau de déploiement de la fibre jugé insuffisant, ou autres obstacles identifiés. Une fois le lot stabilisé, il est officialisé, ce qui déclenche les délais de prévenance. Le report peut aussi intervenir plus tardivement si les critères ne sont finalement pas réunis à la date prévue.

Ce que le report signifie pour une organisation

Pour une collectivité ou une entreprise, un report peut sembler une bonne nouvelle, puisqu'il accorde un délai supplémentaire. Il appelle néanmoins deux précautions. D'abord, un report ne dispense pas de préparer sa migration : il la décale, sans l'annuler, et l'échéance finit toujours par arriver. Ensuite, un report peut être suivi d'une nouvelle date parfois annoncée avec un préavis plus court qu'espéré, ce qui rend risqué de compter sur des délais indéfiniment extensibles. La bonne posture consiste à considérer le report comme un sursis à mettre à profit pour avancer, et non comme une raison de suspendre ses démarches. Suivre l'évolution du fichier de trajectoire reste le meilleur moyen de connaître la date réellement applicable à chaque instant.

Un mécanisme protecteur mais imparfait

Le mécanisme de report est une garantie appréciable, mais il fait aussi l'objet de critiques. Des associations de collectivités observent que certaines communes déjà intégralement fibrées depuis des années voient malgré tout leur fermeture repoussée à 2030, faute de place dans les lots antérieurs, tandis que d'autres, moins avancées, sont programmées plus tôt. Cette organisation par équilibrage des volumes, plutôt que par ordre strict de complétude réelle, peut sembler paradoxale et retarder des fermetures qui pourraient techniquement intervenir plus tôt. Ces débats n'enlèvent rien à la vocation protectrice du dispositif pour les usagers, mais ils rappellent que le calendrier résulte d'arbitrages, et non d'une pure logique d'avancement de la fibre.

En synthèse

Le report de près de huit mille communes n'est pas un accident mais une protection : il découle

de l'obligation de disposer d'une fibre complète et d'offres adaptées avant toute coupure. Il garantit qu'aucun abonné ne se retrouve sans solution, au prix d'un calendrier qui s'ajuste en permanence. Pour une organisation, le bon réflexe est de traiter tout report comme un délai à exploiter et non comme une échéance annulée, et de suivre le fichier de trajectoire pour connaître la date réellement en vigueur pour chacun de ses sites.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Le nombre de communes reportées et les dates évoluent ; ils doivent être vérifiés à l'adresse considérée. Sources : Arcep, dossier fermeture du réseau cuivre et obligations d'Orange ; déclarations d'Orange ; analyses Avicca.

Pour aller plus loin

- [Déploiement de la fibre en France : où en est-on et quel lien avec la fin du cuivre ?](#)
- [Comprendre les 7 lots de fermeture d'Orange](#)
- [Trouver sa date de fermeture du cuivre : mode d'emploi du fichier de trajectoire](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

[Échanger avec un expert : https://finducuire.info/contact/](https://finducuire.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Le démarchage abusif autour de la fin du cuivre : reconnaître et signaler](#)
- [Service universel et « naufragés de la fibre » : quelles protections pour les usagers ?](#)
- [Le délai de prévenance de 36 mois : ce que l'obligation d'Orange vous garantit](#)
- [Fermeture commerciale vs fermeture technique : les deux dates à ne pas confondre](#)

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/communes-reportees-fermeture-cuivre-pourquoi-mecanisme/>